

WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX

& G. WILLAME



IV

1896

LIÈGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle

Rédaction : 184, rue de Campine

MATH. THÔNE? IMPRIMEUR



LE JOUR DE L'AN

I

CROYANCES ET USAGES



Un pays de Liège comme ailleurs en Wallonie, le jour de l'an fournit l'occasion de différentes manifestations traditionnelles.

Le 1^{er} janvier, de grand matin, les enfants pauvres vont de maison en maison, en vue de recevoir un léger pourboire, offrir des *nûles* (latin *nebula*).

Parfois, les enfants les présentent aussi aux passants. Cette offrande est toujours accompagnée du souhait traditionnel : *Ine bonne annêye, ine parfaite santé et totes sôrts di bonheurs*. Ou bien : *Dji v' souhaite ine bonne annêye avou l' bon Diu è l' main*. Ou bien encore : *Dji v' souhaite ine bonne annêye è l' wåde* (à la garde) *di Diu et d' la Vierge*.

Les *nûles*, dit M. Jos. DEFRECHEUX (1), sont des hosties non consacrées, ordinairement blanches, mais il y en a de bleues, de jaunes, de rouges et de vertes. Si le *nûle* est vert (*on vért nûlè*), la personne qui le reçoit y démêle les plus heureux pronostics.

Comme dimension, ces hosties sont un peu plus grandes qu'une pièce de cinq francs en argent. Toujours, elles portent l'image du crucifix, reproduite en un léger relief. Les gens du peuple, voire même de la bourgeoisie, les acceptent généralement avec plaisir.

On colle celles que l'on reçoit au-dessus et sur le côté intérieur

(1) Jos. DEFRECHEUX, *Les Enfantines liégeoises*, in-8 Liège 1888, pages 12 (et suivantes).

de la porte d'entrée de la maison ou de la chambre que l'on habite, car les *nûtes* passent pour arrêter les maléfices, écarter les maladies, etc.

Une petite fille porte malheur en vous souhaitant, la première, une bonne année. Au contraire, les vœux des petits garçons sont d'un très favorable augure — et ces derniers, forts de la tradition, s'empressent de débiter ce distique, à la suite de leurs souhaits :

*C'est on p'tit valet
Vos ârez de bonheur après !*

Quand il est très tôt, qu'il fait bien noir — et que tout les chats sont gris — les fillettes vont elles-mêmes jusqu'à s'emparer de cette formulette, dans l'espoir que, de sa fenêtre ouverte, le bourgeois ne prendra pas la peine de chercher à les distinguer avant de leur jeter son obole !

Les jeunes filles ne manquent point de demander son prénom au *p'tit valet* qui, le premier, leur souhaite la bonne année : elles ont la croyance que ce sera le prénom de leur mari futur. Si, par un malheureux hasard, elles reçoivent en premier lieu les compliments d'une fillette, elles sont certaines de ne point se marier dans le cours de l'année.

Dans la matinée, tout le monde se met en mouvement pour aller souhaiter *ine bonne annéye* dans les maisons de ses parents, de ses amis, de ses patrons, et généralement de tous ceux envers qui l'on a plus ou moins à remplir quelques devoirs. On est ce jour-là, reçu partout avec cordialité et l'on trouve étalées sur la table des liqueurs, des sucreries, des pâtisseries ou *mitchotrêyes* variées, dont on vous invite à goûter.

Généralement, le premier arrivé est le mieux fêté, ce qui s'explique par la hâte et la déférence qu'on lui attribue. Il est vrai qu'à Gilly, la mère paie parfois en cachette un homme qui est chargé de venir, à minuit juste — donc, le tout premier — souhaiter la bonne année à la jeune fille qu'elle a hâte de marier !

Les jeunes gens liégeois sont généralement matineux le jour de l'an. Ils vont de préférence dans les maisons où il y a des demoiselles : la coutume les autorise à leur prendre un baiser. Aussi leur première parole après le souhait traditionnel est-elle un joyeux rappel du dicton : *A l'novel an, on rabresse les crapaudes !*

A Wihenne et autres villages du pays de Beauraing, les jeunes filles donnent des noisettes aux jeunes gens qui viennent les voir le jour de l'an. Cet usage est si bien passé dans les mœurs que ces

derniers, au lieu de dire : « Je vais souhaiter la bonne année à une telle » disent : *Dji vas keu mes neujettes*.

A Liège, les gens du peuple échangent joyeusement leurs souhaits par ce dialogue rimé :

— Bonne annéye, Frèséye !	— Bonne année, Grêlée !
— Parfaite santé, Frèsé !	— Parfaite santé, Grêlé !

ou bien :

<i>Totes sôrts di bonheur, Frèsé voleûr !</i>	Toutes sortes de bonheurs, Grêlé voleur !
---	--

Il va sans dire que les épithètes de *frèséye*; *frèsé* (1) et *voleûr* ne doivent pas être prises à la lettre. On se garderait bien, du reste, de les donner à qui les mériterait.

Chez les bourgeois, il est d'usage de se porter des cadeaux, et surtout des galettes. Dans les maisons du peuple, on fait est gaufres sucrées qu'on offre à tout venant et dont on mange nécessairement au déjeuner.

Dans certaines villes, la formule du souhait est, comme à Liège, stéréotypée. En voici deux :

<i>Boun' an Bounne année Em' panse est trawée, N'âriv nin on bou' bou-an Pou mette au d'vant ?</i>	Bon an Bon année Mon ventre est troué. N'auriez-vous pas une bonne étrenne Pour mettre au-devant ?
--	--

Nivelles

<i>Eune bonne année Eune parfaite santé. Mettez voss' mwîn è vosse sêcha Et donnez-m' çu qu'i n'y a.</i>	Une bonne année Une parfaite santé Mettez la main au sac Et donnez-moi ce qui y est.
--	---

Huy

A Chênée, Angleur et autres villages des environs de Liège, la fête se ressent un peu de celle des Rois : des troupes d'enfants parcourent les rues et vont *héli* comme à l'Épiphanie en récitant la longue formule suivante, qui fut peut-être une chanson :

(1) Je me demande si ces mots de *frèsé*, *frèséye* ne pourraient pas se justifier autrement que par la rime : la *novel an* est l'époque des galettes et l'on dit volontiers d'un grêlé qu'il a passé par le moule à gaufres. Le peuple aurait-il songé à cela ?

Dji vins v' souhaite 'n' bonne annêye Je viens vous souhaiter une bonne
année
Aveu l' bon Dieu v' m' main. Avec le bon Dieu en main.
Dji v' souhaite po' ciste annêye Je vous souhaite pour cette année
Un bai j'etit gros garyon Un beau petit gros garçon
Po' k'teyî des bûres. Pour tailler du bois,
Une belle grosse bûcelle Une belle grosse fille
Po' r'lârec les bielles, Pour laver la vaisselle,
Et totes sortes di bonheur après! Et toutes sortes de bonheurs après!
Un petite hêye Un petit don,
Nosse dame s'i v' plaît. Notre dame, s'il vous plaît.

De leur côté, les facteurs des postes, les porteurs de journaux, les lanterniers, les veilleurs de nuit, les tambours de la garde-civique (1) parcourent la ville pour demander un pourboire en souhaitant « une bonne, sainte et heureuse année ». A Ath, presque tous les ouvriers pauvres de la ville, dit REINSBERG (2) vont chercher ce jour un pourboire.

On connaît, à Namur, la chanson wallonne des *allumeurs d' lampes* (lanterniers) *po l' prumi djou d' l'an*. C'est une sorte de « pasquille » ou memorandum des événements de l'an qui finit ou d'annonces pour l'an qui s'ouvre; faite exprès pour être distribuée par eux à la date consacrée, elle est d'ordinaire accueillie avec curiosité, et l'empressement avec lequel on prend connaissance de ces couplets ne va jamais sans pourboire pour leurs distributeurs. Les chansonniers WÉROTTE, MANDOS, METTEN et SONVAUX mirent ainsi leur talent au service de ces modestes employés à l'éclairage public. La dernière fois, c'est le poète populaire *Zande Djiraud* qui fut choisi pour faire la chanson traditionnelle et son inspiration ne manque ni de verve ni de sel.

Jusque l'an dernier, les veilleurs de nuit, supprimés depuis lors par une décision de l'Administration communale, distribuaient aussi, moyennant pourboire, une chanson de circonstance. Il en a même paru une cette année, composée par M. J. GODENNE, tendant au rétablissement des *cwarneus du tchestia* (corneurs du château), qui veillaient de leur « aubette » de la citadelle à la sécurité des habitants, et sonnaient chaque heure du « bouquin », une façon de cor de chasse. Ils avaient même une sonnerie spéciale pour la retraite d'onze heures.

(1) La carte de tambour, dont nous publions une restitution, avec cliché original, date d'une vingtaine d'années. Depuis lors, la tenue de la garde a été modifiée — et la carte est d'une prose très banale.

(2) *Calendrier belge* (ou *Traditions et Légendes de la Belgique*) Bruxelles, 1870, cfr 1^{er} janvier.

GARDE-CIVIQUE DE LIÈGE

1^{re} LÉGION — 2^{me} BATAILLON — 4^{me} COMPAGNIE



—
MONSIEUR,
Votre dévoué tambour
A l'honneur en ce jour
De venir vous souhaiter
Une sainte heureuse année
Santé honneur, prospérité
Que Dieu daigne vous l'accorder
Et pour comble de tous souhaits
Le bonheur parfait
Etant toute l'année
Votre dévoué serviteur
De me recommander
En ce jour j'ai l'honneur

Joseph TABURY

Imprimerie V^e Thiriart-Delfosse, r. Hors-Château, 16.

Cabaret Wallon

Rue des Bons-Buveurs, Liège

—
Cher Habitué!

*Lorsque que pour vous, aux petits soins,
Je suis exact toute une année,
Au moins, pendant une journée,
Pour moi ne le soyez pas moins.*

Votre dévoué JOSEPH.

Liège. — Imp. V^e Thiriart-Delfosse, rue Hors-Château, 16.

Les garçons et les servantes des hôtels et des cafés présentent aux habitués un petit calendrier de poche pour recevoir les pourboires qu'on leur donne de coutume le jour de l'an. Il y a une vingtaine d'années, ils distribuèrent, à Liège, des cartes dont nous avons pu, grâce à l'obligeance de l'éditeur, reconstituer un fac-simile, avec cliché original.

En d'autres villes, les cabaretiers et cafetiers régalaient, le premier de l'an, leurs habitués; à Huy, ils offraient à chacun sa part d'un grand gâteau. A Godarville, ils ont l'habitude de mettre en loterie un énorme pain d'épice orné de sucrerie, que le gagnant mange en famille (1).

En beaucoup d'endroits les étrennes se donnaient même en vertu de fondation.

Il en était ainsi à Nivelles où l'on commençait ce jour la distribution « les pains », prébendes du chapitre, qui subsistent encore aujourd'hui sous leurs noms primitifs.

Le « pain » était accordé au célibataire ou veuf de l'un ou de l'autre sexe, à qui l'âge ou tout autre cause ne permettait plus de travailler. Celui qui jouissait d'un « pain » recevait à l'hospice, le premier de chaque mois une rasière de seigle et une certaine somme d'argent, puis, durant l'année, plusieurs centaines de fagots, sans compter d'autres libéralités qu'on y joignait souvent. Il y avait vingt-quatre « pains » et ils étaient accordés par les chanoines et les chanoinesses individuellement. Tous les samedis à midi, l'huissier du chapitre portait un anneau d'un chanoine à une chanoinesse et vice-versa d'une chanoinesse à un chanoine. Celui à qui cet anneau était remis jouissait pendant les sept jours qu'il le portait, du privilège de conférer à son gré les « pains » devenus vacants par la mort des titulaires. Vingt-quatre « pains » étaient aussi annexés autrefois à l'hôpital du Saint-Sépulchre, mais ceux-ci, ainsi que les « Béguinages », autre institution charitable fondée par le Chapitre, étaient conférés par l'abbesse (2).

Depuis longtemps déjà, ces distributions en nature sont remplacées par des distributions en argent. Mais elles continuent à avoir lieu le premier de chaque mois. Quarante personnes reçoivent ainsi, mensuellement, le « pain » de Saint-Nicolas, qui est de 11 francs l'hiver, de 8 francs l'été. Vingt-deux reçoivent le « pain » du Saint-Sépulchre, qui est de 9 francs l'hiver, et de 7 francs l'été. Six reçoivent la demi-couronne, qui est de 2 fr. 85 pendant toute l'année. Neuf reçoivent le vaseau de seigle qui est de 3 francs l'hiver, et de 2 francs

(1) A. HAROU, *le Folklore de Godarville*, Advers, 1803, p. 57.


(2) LEMAIRE, *Notice historique sur la ville de Nivelles*, Nivelles, 1848. P. 62-3.

l'été. Enfin, le Jeudi-Saint, une somme de 12 fr. 96 est distribuée par les soins du revenu du Bureau de bienfaisance entre douze veuves indigentes. Telles sont actuellement, nous dit M. ED. PARMENTIER, les distributions de secours que l'on nomme ici « prébendes. »

LIÈGE

—

1^{ER} JANVIER



1896

Jos. MOHET, égoutier

RUE SOUS-L'EAU, 349

—

MESSIEURS ET DAMES,

Des égouts je suis le Garde;
Leur entretien me regarde.
Aujourd'hui, chacun son tour,
Je viens vous dire : BONJOUR!
Vous souhaiter **Bonne Année**
ET LONGUE VIE ASSURÉE!...

*Se recommande pour vos Egouts, Puits, Citernes,
etc. Prix Modérés.*

Ne donner qu'au porteur de la plaque de cuivre au bras.

Liège. — Imp. Charles Gothier, rue St-Léonard, 203.

C'est en vain que le savant SPONIUS, dans sa Dissertation sur les étrennes, a insisté à abolir parmi les chrétiens l'usage, qu'il nomme païen, de se souhaiter la bonne année et de se donner des étrennes (1) — cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours et semble au contraire se généraliser encore et s'accroître chaque année davantage.

Un autre usage cependant que plusieurs conciles ont condamné comme indigne des chrétiens et qui malgré toute défense s'est maintenu pendant des siècles, a maintenant disparu. C'était la coutume appelée « faire le cerf » (*cervolum* ou *cervulum facere*) qui consistait à se déguiser à l'aide de peaux de bêtes fauves et surtout de cerfs, et de parcourir ainsi les rues en dansant et en chantant la nuit du 1^{er} janvier (1). Le Concile de Tours ordonna déjà l'an 566 de remplacer les chants païens du nouvel an par des litanies, et le 24^e canon de l'*Indiculus* du Concile de Leptines en Hainaut, défend expressément les danses, chants et mascarades qui étaient en usage aux calendes de janvier.

(1) *Thesaur. Antiq. Roman.* tome XII, dissert. de *Origine Strenarum*, cité par REINSBERG, *loc. cit.*

Certaines croyances ou superstitions actuelles restent à signaler.

C'est ainsi que les femmes du peuple, aux environs de Liège ont coutume soit de faire leur première gaufre en forme de croix, soit de la découper ainsi; on la place près du Christ sur la tablette de la cheminée ou même on l'introduit entre son bras et celui de la croix — cela *po strumer l' bon Diu* « pour étrenner le crucifix ». On prétend que cette gaufre se trouve bénie, qu'elle ne gâte pas, et qu'un petit morceau donné à un malade, homme ou bête, suffit à le guérir.

A Marche en Famenne, on donne également à la première galette la forme d'une croix. Cette pâtisserie ne se gâte jamais, elle devient au contraire meilleure de jour en jour (2).

Chose plus curieuse. Dans nos villages, on ne se contente pas de souhaiter la bonne année aux gens, on la souhaite aux bêtes, et l'on va même plus loin.

En faisant le premier feu de l'année, la ménagère dit : *Dji v' souhaite ine bonne annêye, è l' wåde di Diu*. En tirant le premier seau, elle jette une poignée de sel dans le puits et dit à l'eau la même parole.

Sitôt levé, le paysan va à l'étable et souhaite la bonne année à chacune de ses bêtes. Entrant dans le jardin, il fait le même souhait, et va étrenner chaque arbre par ces paroles : *Abe, dji l' sitreume : si ti n' vous nin pwerter pus qui l' annêye passêye, ni pwette nin mons nin pus*. « Arbre, je l'étrenne : Si tu ne veux pas porter plus que l'an passé, ne porte pas moins non plus. »

Et s'il se hâte de nouer un lien de paille autour du tronc — ce ne peut-être que pour fixer le vœu!

O. COLSON.

(1) MOLANUS, *De historia SS. Imaginum*, Lovanii 1771. Page 236. Cit. REINBERG.

(2) HAROU, *loc. cit.* p. 57. note.



LI LEUP, LI GATTE ET LES BIQUETS

FABLE (1)

In'aveut on còp ine gatte qu'aveut treus p'tits biquets.

On djoû, volla évôye qu'erri à magni, et elle dit à ses effants :

« Serrez bin l'ouhe, et i n'el fât drovi qu'à ci qui diret : Drovez-me l'ouhe, mes p'tits effants, j'a mes cwennes plantêyes di crostillons et mes tettes pleintes di lesséyon (2). Et puis i fât d'mander qu'on v's acsègne li blanche patte. »

Aïe mains, l' leup aveut étindou çou qui l' gatte aveut dit, et volla évôye caquer à l' pwette :

« Drovez-me l'ouhe, mes p'tits effants : Dj'a mes cwennes plantêyes di crostillons et mes tettes pleintes di lesséyon.

— Harez vosse patte dizo l'ouhe; dihîl-is. »

Li leup herra s' patte dizo l'ouhe; mains elle n'esteut nin blanche : is prindît 'n' canne et bouhît d'sus on bon, on bon gros còp.

Il y avait une fois une chèvre qui avait trois petits biquets.

Un jour, la voilà partie chercher à manger, et elle dit à ses enfants :

« Fermez bien la porte, et il ne la faut ouvrir qu'à celui qui dira : Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait. Et puis il faut demander qu'on vous montre la blanche patte. »

Oui mais, le loup avait entendu ce que la chèvre avait dit, et le voilà parti frapper à la porte :

« Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait.

— Fourrez votre patte sous l'huis, dirent-ils. »

Le loup fourra sa patte sous l'huis; mais elle n'était pas blanche : ils prirent une canne et frappèrent dessus un bon gros coup.

(1) Une version de ce conte, différente par maints détails, a été recueillie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse par M. Louis LOISEAU, et publiée par lui dans *Wallonia*, I, p. 60.

(2) *Lesséyon* diminutif inusité de *lessai* « lait » formé par analogie avec *crostillon*, qui précède.

Quand leur mère revint, ils lui dirent ce qu'ils avaient fait.

« Vous avez bien fait, dit-elle. »

Le lendemain, la chèvre s'en va encore et elle dit encore cela.

Voilà le loup qui fourre sa patte dans la farine du meunier et qui va encore frapper à l'huis.

« Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait.

— Fourrez votre patte sous l'huis, dirent-ils. »

Le loup fourre sa patte sous l'huis. Oui mais, elle frotta, voyez-vous, si bien que la farine fut enlevée.

Ils prirent encore la canne et ils frappèrent dessus un bon gros coup.

Quand leur mère revint, ils lui dirent ce qu'ils avaient fait.

« Vous avez bien fait, dit-elle. »

L'autre lendemain, la chèvre s'en va encore et elle dit la même chose.

Le loup, ce coup-ci, fourre sa patte dans la chaux, puis le voilà parti frapper à la porte :

« Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait.

— Fourrez votre patte sous l'huis, dirent-ils. »

Il fourre sa patte sous l'huis : elle était blanche, n'est-ce pas, et ils lui ouvrirent.

Rouf ! dit le loup.

Mais il n'en eut aucun.

Il y en eut un qui courut dans la cave, le deuxième se cacha sous le lit et le troisième se sauva sur le grenier.

Le loup monta pour aller chercher après lui.

Quand leur mère revint, ils lui dirent ce qu'ils avaient fait.

« Vous avez bien fait, dit-elle. »

Le lendemain, la chèvre s'en va encore et elle dit encore cela.

Voilà le loup qui fourre sa patte dans la farine du meunier et qui va encore frapper à l'huis.

« Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait.

— Fourrez votre patte sous l'huis, dirent-ils. »

Le loup fourre sa patte sous l'huis. Oui mais, elle frotta, voyez-vous, si bien que la farine fut enlevée.

Ils prirent encore la canne et ils frappèrent dessus un bon gros coup.

Quand leur mère revint, ils lui dirent ce qu'ils avaient fait.

« Vous avez bien fait, dit-elle. »

L'autre lendemain, la chèvre s'en va encore et elle dit la même chose.

Le loup, ce coup-ci, fourre sa patte dans la chaux, puis le voilà parti frapper à la porte :

« Ouvrez-moi l'huis, mes petits enfants, j'ai mes cornes plantées de croûtons et mes mamelles pleines de lait.

— Fourrez votre patte sous l'huis, dirent-ils. »

Il fourre sa patte sous l'huis : elle était blanche, n'est-ce pas, et ils lui ouvrirent.

Rouf ! dit le loup.

Mais il n'en eut aucun.

Il y en eut un qui courut dans la cave, le deuxième se cacha sous le lit et le troisième se sauva sur le grenier.

Le loup monta pour aller chercher après lui.

So ç' tîmps là, vo r'ciat li gatte.
On li d'ha qui l'leup esteut so l'plantchi.

Elle metta bin vite li tchaudron d'bullante aïce à pîd de l'montêye.

Adon puis elle monta so l'teut, elle difza des pannes po vegî è gurnî, elle attrapa ine banse di djêyes et elle li tapa so l'plantchi.

Li leup aurit sogne.

I vout cori êvôye, et i vint toumer è l'bolante aïce.

Et i fourit tot brulé!

Et v'la l'fève foû
V'magn'rez l'hâgne et mi l'ou.

— Vos frez l'café

Mi dj'el l'beûrè!

Sur ce temps là, vo-voici la chèvre.
On lui dit que le loup était sur le plancher (grenier).

Elle mit bien vite le chaudron d'eau bouillante au pied de l'escalier.

Puis elle monta sur le toit, elle défit des tuiles pour voir dans le grenier, elle saisit un panier de noix et elle le jeta sur le plancher.

Le loup eut peur.

Il veut s'enfuir et il vient tomber dans l'eau bouillante.

Et il fut tout brûlé.

Et voilà la fable finie
Vous mangerez l'écale et moi l'œuf.

— Vous ferez le café

Et moi je le boirai!

Recueilli à Lincé-Sprimont, province de Liège.
Formulette terminale traditionnelle dialoguée.

Fernand SLUSE.

NOTES ET ENQUÊTES

1. LA PREMIÈRE REVUE DE FOLKLORE. — C'est en Belgique, en Flandre, que parut la première revue de folklore, il y a plus d'un demi-siècle. Ce n'est pas, il est vrai, un belge qui la fonda, ni même un flamand, mais bien un allemand, J.-W. WOLF, jeune homme de grande instruction, tout entier sous l'influence de J. GRIMM et qui, pendant son court séjour en notre pays, s'occupa très activement de recueillir le folklore, surtout celui du pays flamand. Il résida dans nos provinces une couple d'années, de 1842 à 1845, d'abord à Bruxelles, puis à Gand, et se mit en rapport avec certains littérateurs nationaux à qui il parvint à inspirer le plus grand intérêt pour le folklore et tout spécialement pour les légendes. Parmi les littérateurs les plus distingués qui l'aidèrent le plus puissamment, il faut citer surtout Prudens VAN DUYSSE, dont le fils, M. Florimond VAN DUYSSE, est considéré comme l'homme qui connaît le mieux la vieille chanson flamande dans ses sources et dans ses rapports avec les productions étrangères de l'art populaire.

WOLF publia en 1843, chez l'éditeur Annoot-Braeckmann, à Gand, un recueil intitulé *Wodana, Museum voor Nederduitsche Oudheidskunde*.

On disait alors *Oldheidskunde*, c'est-à-dire « archéologie ». Le mot commode de « folklore », qui nous vient d'Angleterre, a été proposé par W. J. Thoms dans *l'Atheneum de Londres* quelque dix ans plus tard, alors que les traditions étaient loin de passionner comme aujourd'hui le monde scientifique et un grand nombre de simples intellectuels. L'éditeur des *Notes and Queries*, qui s'empressa d'adopter le vocable nouveau, fut le premier artisan de sa fortune et, depuis une vingtaine d'années, le mot a fait son petit tour du monde. Son emploi est aujourd'hui presque général chez les publicistes des deux mondes. Les Français, cependant, qui empruntent si à la légère aux Anglais tant de formes, telles qu'*interview*, sorties du fonds roman, hésitent encore à adopter le mot de *folklore* et leurs spécialistes ont généralement préféré, jusqu'ici, les vocables de « Traditions populaires » ou simplement de « Traditions » — dont le sens se trouve d'ailleurs étendu par des sous-titres énumératifs.

Pour en revenir à WOLF, il publia de *Wodana* deux fascicules seulement, le premier de 120, le second de 100 pages, sans compter un troisième recueil intitulé *Grootmoederken*, comptant une cinquantaine de pages. Ces trois fascicules, joints à une autre publication *Niederländische Sagen*, « Contes populaires néerlandais », — Wolf dans ce livre, publié à Leipzig, en 1843, a réuni le chiffre respectable de 585 contes — ces fascicules, disons-nous, sont des travaux inestimables, par leur richesse, l'authenticité de leurs sources livresques ou orales et la sincérité de leur rédaction. Beaucoup de vieux documents flamands leur doivent de n'être pas irrémédiablement perdus.

Il convient de citer également le *Kunst — en Letterblad*, « Journal artistique et littéraire » fondé en 1840, à Gand, par SNELLAERT, avec la collaboration des principaux littérateurs flamands de l'époque. Ce journal, qui eut quatre années, comprend un grand nombre de contes populaires flamands et contient d'intéressants renseignements sur les us et coutumes populaires. Il fut largement mis à contribution par WOLF, lorsque celui-ci publia ses *Niederländische Sagen*.

Après le départ de WOLF, l'activité folklorique dans le pays flamand sembla s'éteindre ; mais de ci de là parurent des livres, des brochures sur divers sujets, tous ouvrages respectables par la qualité des matériaux réunis.

En 1888, parut à Gand *Volkskunde*, et l'année suivante, *Ons volksleven* à Anvers, qui continuent à recueillir et à classer de nombreux documents du folklore régional ; et le mouvement néo-flamand qui s'est produit en ces dernières années n'a pas peu contribué à assurer à ces études une occasionnelle place d'honneur dans une foule de revues et publications de nos provinces du Nord.

O. C.



ENIGMES POPULAIRES

I

LES ADVINAS



ARMILes restes de littérature primitive dont les couches profondes de la société feront quelque temps encore leurs délices, les devinettes sont probablement les dernières qui subsisteront.

Les enfants s'amuse au récit des contes de veillée, les vieilles gens sourient à leur ressouvenir ; mais les adultes de l'actuelle génération s'y intéressent rarement, à moins que la satire, la facétie, l'édification d'apparence religieuse, ne leur conservent une vogue appelée elle-même à se porter ailleurs, grâce au progrès de la pensée. Le conte proprement dit s'en va : la littérature à bon marché lui fait une concurrence de jour en jour plus désastreuse et l'instruction matérielle, la connaissance de la lecture ont déjà sapé les bases séculaires de l'imagination du peuple, en annihilant presque la réceptivité passive qui assurait au conte mythique une place prépondérante dans la littérature du foyer.

On pourrait en dire autant des chansons avec cette différence, en faveur de la chanson nouvelle, qu'elle est retenue plus exactement de mémoire et conservée dans son texte aussi bien que dans son esprit. Aussi pénètre-t-elle plus loin dans le peuple et va-t-elle plus sûrement qu'une prose satisfaisante chez tous à l'appétit du nouveau. Grâce à ce goût de l'actualité, les chansons fleuries font place de plus en plus rapidement dans les villages les plus reculés à la chansonnette et à la romance dite sentimentale, dont les frondaisons luxuriantes ne tarderont pas à étouffer les naïves fleurs des champs.

Le conte et la chanson disparaissent, mais la devinette reste, malgré les « combles » et les « différences » — tristes choses bien faites cependant pour déconsidérer par fausse analogie un genre de traits foncièrement spirituels.

L'infinie variété des sujets, une sorte de symbolisme ordinairement ingénieux, parfois piquant, la forme concise et vivace du distique ou du quatrain, la toute puissance du rythme et de l'assonance sont certainement pour beaucoup dans cette étonnante vitalité des devinettes. Mais aussi, que d'esprit dépensé, combien de traits jolis ou même délicats et poétiques, dans ces menues choses du temps passé qui semblent avoir défié les progrès de la sagacité humaine et dont la vogue extraordinaire repose depuis des siècles dans le monde entier sur la même vivacité dans la forme et sur la même spirituelle exactitude dans le fond!...

Comme le remarque déjà TYLOR (1), énigmes et proverbes se touchent dans l'histoire de la civilisation. Et, comme il le dit fort judicieusement, il faut entendre ici « ces problèmes à la mode du temps jadis, qui impliquent réellement une réponse à chercher, comme la typique énigme du sphynx, et non pas nos modernes jeux de mots, où la réponse est toujours à côté de la demande et qui ne sont qu'un moyen de placer à propos de rien quelque plaisanterie. »

Les véritables énigmes qui sont le type du genre, et qu'après Gaston PARIS (2) nous appellerons les « énigmes de choses » sont les seules vraiment populaires et conservent souvent les traces des plus anciennes conceptions humaines; les énigmes se retrouvent d'ailleurs à l'enfance de tous les peuples, chez les sauvages comme dans les couches profondes de notre monde civilisé.

Voici quelques énigmes (3) qui rappellent invinciblement certains de nos *advinas* wallons et qui serviront à montrer que, non-seulement les objets des devinettes restent partout les mêmes, mais que les mêmes moyens sont partout exploités dans le même but et de la même façon.

(1) *Civilisation primitive*, I, 105-9. Paris, Reinwald, 1876.

(2) Préface du recueil de *Devinettes* de M. Eug. ROLLAND, Paris, Vieweg, 1877.

(3) Bassoutos, CASALIS, p. 337; Samoa, TURNER, 216; Angleterre, TYLOR, I, 108; Chine, *Mélusine*, II, 349; Fidji, Lorimer FISON, *Fidjian Tales*. Les devinettes wallonnes seront données dans leur texte prochainement.

Enigme des Bassoutos (1) : D. « Savez-vous ce qui se précipite du sommet d'une montagne sans se briser ? » R. « Une cascade. » — Comparez l'énigme liégeoise : D. « Qu'est-ce qui tombe par la fenêtre sans se casser ? » R. « L'eau qu'on lance dans le vide. »

Enigme des naturels de Samoa : D. « Qui court à travers une vallée, traînant ses entrailles après soi ? » R. « Une aiguille. » — Comparez la vieille énigme anglaise : « Twitchett, la vieille mère, n'avait qu'un œil et une longue queue qu'elle laissait voler; et chaque fois qu'elle traversait une brèche, elle abandonnait un morceau de sa queue dans le piège. » — Et l'énigme wallonne : « Qu'est-ce donc qui passe et passe et rapapasse, et laisse chaque fois un petit morceau de sa queue ? »

Enigme chinoise : D. « Qu'est ceci : quand il entre dans l'eau, il s'ouvre; quand il en sort, il se ferme, et il rapporte des poissons et des crevettes. » R. « Un filet à pêcher. » — Comparez l'énigme wallonne : D. « Quand il est dans l'eau il s'ouvre, et quand il en sort il se referme. » R. « Le filet à pêcher. »

Devinette des Fidjiens : D. « Il parle pendant que je le mène à l'eau salée, et il se tait au retour. » R. « La grosse noix de coco dont on se sert pour puiser l'eau salée; quand elle est vide, le vent qui s'introduit par son orifice la fait résonner; quand elle est pleine d'eau, elle ne fait entendre aucun son. » — Comparez l'*advina* suivant, meilleur peut-être que celui des Fidjiens : D. « Qui est-ce qui chante et danse en partant et qui pleure en revenant ? » R. « Le seau dans le puits; pendant la descente, il oscille et grince; en remontant, il laisse échapper des gouttes d'eau qui sont comme des larmes. »

Quoique des chercheurs heureux ou des missionnaires aient été retrouver des énigmes chez la plupart des tribus sauvages, on n'en devrait pas conclure que les devinettes sont d'origine absolument primitive. Au contraire, l'existence des énigmes est l'indice d'un état de développement déjà notable. En réalité, comme le constate TYLOR, l'origine des énigmes appartient essentiellement à l'état intermédiaire entre les degrés les plus inférieurs de la famille humaine et la civilisation moyenne, et cela s'explique aisément par le fait que leur composition exige une certaine faculté comparative, et l'intelligence doit avoir fait un pas considérable avant que ce procédé lui soit devenu assez familier pour le faire passer du sérieux au plaisant. Mais admettez un état de civilisation beaucoup plus

(1) Chez les Bassoutos, les énigmes font partie de l'éducation et sont proposées comme exercices à toute une troupe d'enfants intrigués. C'est là une suggestion pour nos pédagogistes — et nous avons sous les yeux un recueil de *Räthsels und Charaden* pour enfants de 10 à 14 ans, réunis par BOSSER, Eslingen, 1864. Ce livre nous vient précisément d'un écolier allemand qui l'a reçu à l'école comme récompense ! Faut-il dire qu'une « récompense » semblable serait bien insolite ici ?